

bien des gens les croyaient en carton, faire des soubresauts et bondir de ci et de là. Les enfants suivaient de loin. Bientôt Minot, tête nue, car son chapeau avait passé par-dessus le pont de Mailly, les cheveux hérissés, serrant d'une main sa sacoche et s'accrochant de l'autre à la crinière de sa bête, poussa des cris lamentables. Je crois bien que c'est depuis ce jour-là que Minot est devenu à moitié fou.

— Les enfants sont cruels et ceux-ci eussent mérité une correction.

— Sans doute ! mais les enfants ne s'encouragent guère à ces méfaits que quand ils sentent dans les dispositions de leurs parents une autorisation tacite. Minot n'est pas aimé dans le pays.

— Pourquoi cela ?

On l'accuse de faire l'usure ; c'est-à-dire qu'il prête de l'argent aux petits cultivateurs, soit pour payer leurs fermages, soit pour payer leurs contributions quand ils sont en retard. Naturellement il fait payer des intérêts... peut-être forts...

— Est-ce qu'il est riche ? Est-ce qu'il prête beaucoup ? demanda Bernier plus vivement qu'il n'aurait dû.

Un éclair venait de traverser son esprit, et son idée fixe, en ce moment, était si puissante, qu'il en oubliait sa prudence accoutumée.

Tout à l'heure il répondait à Rouvenac sans intérêt et seulement pour soutenir la conversation. Soudain il rappela toutes ses facultés égarées comme un berger rassemble un troupeau éparé. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, un espoir était né en lui, et, avec l'espoir, une anxiété inexprimable.

— Je ne sais pas au juste combien il peut prêter, répondit lentement Rouvenac, que la vivacité inattendue de son partenaire avait étonné. Il a eu quelque chose en héritage ; une soixantaine de mille francs sur lesquels il travaille...

— Il ne les a pas placés ?...

— Il les place en détail chez les petits propriétaires et chez les cultivateurs, comme je vous le disais et leur fait porter intérêt... C'est le bruit public, du moins.

Tout en causant et sans y prendre garde, Rouvenac et Bernier faisaient du chemin. Le hasard seul, assurément, dirigeait leurs pas. Au bout de la plaine, sur le bord du chemin vicinal, était une maisonnette solitaire entourée d'un jardin assez bien entretenu.

— Et tenez ! s'écria Rouvenac, voici précisément la maison de Minot !

Bernier encore une fois reçut au cœur une commotion qui le fit pâlir.

— Eh bien, murmura-t-il, si nous allions le voir ?

— Volontiers, répartit Rouvenac.

XIII.

Ils poussèrent une petite clôture d'osier qui fermait la haie du jardin et heurtèrent à la porte.

Cette porte était de bois plein, un peu déjetée, mais soigneusement assujettie par des contre-forts de planches évidemment ajoutés par le propriétaire, qui semblait se préoccuper beaucoup plus de la solidité que de la symétrie.

Elle ne s'ouvrit pas d'abord et les deux visiteurs allaient rebrousser chemin, quand au-dessus de leurs têtes, à travers la fente d'un volet retenu demi-fermé par un bout de corde, apparut le profil ridé et pelé du petit percepteur.

— Comment ! s'est vous, messieurs ! s'écria-t-il dès qu'il eut reconnu les anciens adversaires. — J'y vais ! me voilà ! attendez !

Ce disant, Minot retira obliquement sa tête de l'étroite ouverture où il l'avait engagée ; puis il descendit d'un piédestal quelconque sur lequel il était monté. Quatre ou cinq minutes encore s'écoulèrent avant que Rouvenac et Bernier entendissent une clef tourner deux fois dans la serrure. Enfin la porte s'ouvrit et le percepteur s'écria :

— Entrez donc, messieurs... mes chers camarades !... Et qu'est qui me procure l'honneur et le plaisir de votre visite ?

— Mais tout simplement le désir que nous avions de vous voir, répondit Rouvenac.

La pièce dans laquelle venaient d'entrer Aristide et Raoul était la principale du logis demi-bourgeois, demi-paysan, que Minot avait hérité de son père et qu'il conservait. C'était la *salle*, comme on dit, par un terme générique, qui embrasse à la fois la signification de salon, de salle à manger, de parloir et de bureau.

Sur les murs simplement blanchis à la chaux, ça et là, on voyait appendus et collés des images d'Épinal, des chansons de Béranger illustrées, des textes de lois, des avis aux contribuables, et parmi tout cela des branches de laurier sauce, des chapelets de champignons secs, des courges à gourdes. Aux solives brunes du plafond pendaient deux jambons. Sur une grande armoire de noyer, qui décorait le panneau principal, on voyait des pots de confitures. Sur le bureau, près de la fenêtre, il y avait deux registres, un code, un encrier, de la sciure de bois dans une sébile.

Un secrétaire, un buffet surmonté de son dressoir chargé de vaisselle, une table ronde, quelques chaises, complétaient l'ameublement de cette salle.

Tout cela était propre et luisant. On comprenait à la fois que le petit homme n'ouvrait pas à tous venants son domicile, et qu'il était fier et heureux d'y recevoir des gens considérables comme ses anciens camarades de collège, par exemple.

Du paysan, s'il avait conservé l'amour de l'argent, l'âpreté au gain et la méfiance, il gardait aussi l'ostentation hospitalière. Sa maison était bien montée, et il se réjouissait de la faire voir à Rouvenac, un noble sans lo sou, et à Bernier, un monsieur fier qui, jusqu'alors, n'avait pas seulement songé à venir rendre visite à son témoin.

Aussi, à peine furent-ils assis, que le petit percepteur s'empressa de jeter une nappe sur la table et de dresser dessus quelques rafraîchissements.

Rouvenac et Bernier le laissaient se démenier sans avoir envie de profiter de ses apprêts. Mais ni l'un ni l'autre n'osait prendre la parole pour l'arrêter. Bernier se disait que Rouvenac, après une journée de chasse, avait peut-être soif et même faim ; et Rouvenac, par courtoisie, tenait à laisser prendre toutes les initiatives à son ancien adversaire, avec lequel les circonstances le mettaient pour la première fois en rapports d'intimité.

Et, tandis que Minot se démenait, ses convives l'observaient en rêvant aux bizarreries de la nature, qui faisaient de ce camarade, vieilli avant l'âge, un être si différent d'eux.

Rouvenac se disait :

« Quelquefois les richesses de l'esprit compensent les